

Groupe Bruxelles Lambert

NE PAS DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX OU SUR LE TERRITOIRE DES ETATS-UNIS.

Le 1^{er} juin 2007

Augmentation de capital de EUR 1.192 millions

Au cours des douze derniers mois, GBL a investi plus de EUR 5 milliards pour renforcer et élargir son portefeuille.

Près de EUR 1,6 milliard a été consacré au groupe cimentier Lafarge dans lequel GBL détient plus de 17 %.

EUR 1,1 milliard a été affecté à l'accroissement de l'intérêt de GBL dans Suez pour le porter à 9,5 %.

Enfin, deux nouvelles lignes sont entrées dans le portefeuille. Il s'agit tout d'abord d'une prise de participation dans Pernod Ricard, le groupe de spiritueux, pour un montant de près de EUR 1 milliard, puis, plus récemment, la constitution d'une position de 3 % dans le grand électricien espagnol Iberdrola pour plus de EUR 1,3 milliard.

Au total, ces investissements ont absorbé les liquidités de GBL dont en particulier le produit de la cession de Bertelsmann et des moyens supplémentaires sont requis pour poursuivre la stratégie du groupe.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de Groupe Bruxelles Lambert a décidé, ce vendredi 1er juin 2007, de procéder à une augmentation de capital en espèces avec droit de préférence d'un montant de EUR 1.192 millions. Cette décision a été prise sous la condition suspensive de l'approbation par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances du prospectus visé ci-dessous. Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à EUR 84, ce qui représente une décote de 10,8% par rapport au cours de clôture de l'action GBL du jeudi 31 mai 2007 et de 32,5% par rapport à l'actif net ajusté du jeudi 31 mai 2007. Les actionnaires existants pourront donc souscrire aux 14.190.621 actions nouvelles avec strips VVPR qui seront créés dans la proportion de 1 action nouvelle pour 10 actions existantes, contre remise du coupon n° 9 des actions existantes. Pargesa s'est engagée à exercer l'intégralité de ses droits de souscription représentant EUR 597 millions.

Le prospectus relatif à l'offre en souscription publique a été soumis à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances. Sous réserve de l'approbation par cette dernière, il sera disponible sur le site de la société à partir du vendredi 8 juin 2007 et auprès des banques chargées de l'opération le mercredi 13 juin 2007. La souscription avec droits de préférence sera ouverte du 14 au 28 juin 2007. Les scripts (représentant les droits de préférence non exercés) seront mis en vente le 2 juillet 2007 par un placement privé accéléré réservé aux investisseurs qualifiés.

Fortis, ING et BNP Paribas sont Joint Lead Managers.

KBC Securities et Calyon sont Co Lead Managers.

Fortis, ING et KBC Bank agissent en tant que banques guichet de l'opération.

Ce communiqué n'a pas le caractère d'un prospectus. Il ne peut pas être diffusé dans le public qui relève d'une juridiction autre que la Belgique et dans laquelle une obligation d'enregistrement, d'approbation ou autre serait applicable à l'offre. Il ne peut être, directement ou indirectement, diffusé aux Etats-Unis. Ce communiqué ne constitue pas, ni ne fait partie d'une quelconque offre ou sollicitation d'acquiescer ou de souscrire à des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions mentionnées ci-dessus n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de l'United States Securities Act de 1933. Elles ne peuvent pas être directement ou indirectement offertes ou vendues aux Etats-Unis. Il n'y aura pas d'offre publique aux Etats-Unis.